

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 18 décembre 2019

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2019110

Présents : 25

Votants : 31

Objet : Avance de subvention de fonctionnement à l'Espace Dourdan Informations pour 2020

Le 18 Décembre 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Christophe JEDRECY, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Alessandro BERTONE, Marc MACAN, , Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Catherine AUBERT a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Didier LECRENAIS a donné pouvoir à Olivier BOUTON, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Tarik EL GACHBOUR, Romain VITEAU a donné pouvoir à Jean-Jacques DULONG, Eric RINEAU a donné pouvoir à Marie-Ange ROUSSEL, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTES : Nadia LE BOURNOT, Christelle BARTHELEMY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Béatrice CROS

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement l'article L1612-1,

Vu l'avis de la commission «Finances – Sécurité » du 4 décembre 2019,

Considérant que le budget primitif 2019 du budget principal devrait être voté avant le 30 avril 2020,

Considérant que pour le bon fonctionnement de l'Espace Dourdan Informations et notamment de permettre la rémunération des agents, il sera nécessaire de lui verser une avance de sa subvention pour 2020 avant 30 avril 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'attribuer** à l'Espace Dourdan Informations une avance de subvention d'un montant de 60 000,00 euros (soixante mille euros).
- **de dire** que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2020 du budget principal aux articles budgétaires concernés.

Acte rendu exécutoire : 23 DEC. 2019

- Publié le :

- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
La Maire

Maryvonne BOQUET